



Ville de
Montauban

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 01 juin 2015

N°47/06/2015 : CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS - PERIODE ESTIVALE 2015

L'an deux mille quinze, le lundi 01 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 26 mai 2015.

Etaient présents : 39

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Anne ALASSANE, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Carole GARCIA, Pauline BLANC, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

Pouvoirs : 6

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Christian PEREZ, Véronique LAGARRIGUE à Jean TEKPRI, Monique VALAT à Brigitte BAREGES, Béatrice KOHLER à Annie GUILLOT, Rodolphe PORTOLES à Jeannine MEIGNAN, Gaël TABARLY à Pauline BLANC

**Madame Laura NICOLAS donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 3 ;

Vu les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours sur le chapitre 012 consacré aux dépenses de personnels ;

Chaque année, la ville de Montauban recrute des agents saisonniers afin d'assurer la continuité des services ouverts au public, pour renforcer les équipes chargées de l'entretien des espaces verts et les services culturels

Dans ce cadre, il vous est proposé de créer les emplois saisonniers suivants afin de couvrir les besoins des services municipaux pour la période estivale 2015 :

Etat-civil

- 1 saisonnier (ETP) du 1^{er} juin au 30 juin 2015
- 1 saisonnier (ETP) du 1^{er} juillet au 31 juillet 2015
- 1 saisonnier (ETP) du 1^{er} août au 31 août 2015

Grade de référence : Adjoint Administratif de 2^e classe, 1^{er} échelon

Missions : accueil du public, tâches administratives

Médiathèque

- 8 saisonniers (ETP) à répartir sur la période du 1^{er} juillet au 31 août 2015.

Grade de référence : adjoint du patrimoine 2^{ème} classe, 1^{er} échelon

Missions : accueil du public, classement et archivage des documents

Musée d'histoire naturelle Victor Brun

- 1 saisonnier (ETP) du 1^{er} août au 31 août 2015

Grade de référence : adjoint du patrimoine 2^{ème} classe, 1^{er} échelon

Missions : accueil du public, classement et archivage

Musée Ingres

- 4 saisonniers (ETP) du 1^{er} juillet au 31 juillet 2015
- 4 saisonniers (ETP) du 1^{er} août au 31 août 2015

Grade de référence : adjoint du patrimoine 2^{ème} classe, 1^{er} échelon

Missions : gardiennage, accueil

Musée de la résistance

- 1 saisonnier (ETP) du 1^{er} août au 31 août 2015

Garde de référence : adjoint du patrimoine 2^{ème} classe, 1^{er} échelon
Missions : accueil du public, classement et archivage

Espaces verts et naturels

- 2 saisonniers (ETP) du 1^{er} juillet au 31 juillet 2015
- 2 saisonniers (ETP) du 1^{er} août au 31 août 2015

Grade de référence : adjoint technique 2^{ème} classe, 1^{er} échelon
Missions : jardinier

Fêtes et cérémonies

- 2 saisonniers (ETP) du 1^{er} juin au 30 juin 2015
- 4 saisonniers (ETP) du 1^{er} juillet au 31 juillet 2015
- 2 saisonniers (ETP) du 1^{er} août au 31 août 2015

Grade de référence : adjoint technique 2^{ème} classe 1^{er} échelon
Missions : manutention et participation à l'organisation techniques des événements proposés par la Ville.

Cellule festival

- 2 saisonniers (ETP) du 1^{er} juillet au 31 juillet 2015

Grade de référence : adjoint technique 2^{ème} classe 1^{er} échelon
Missions : soutien à l'organisation des festivals d'été

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- créer les emplois saisonniers pour 2015, tels que présentés ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le **04 JUIN 2015**

De sa publication le : **04 JUIN 2015**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 02 juin 2015

Maire,

Brigitte BAREGES

